

AVIS DE COURSE

Nom de la compétition :

Challenge Dériveur de la Somme étape des bleuets

(N : 134362)

Dates complètes : Samedi 26 avril 2025

Grade : 5B

Séries ou classe : Toutes séries Dériveur (IND) et 5S

Lieu : Grand Plan d'eau d'Argoeuves, 80470 Argoeuves

Autorités Organisatrices : Amiens Voile (C80007) et CDVoile de la Somme (D8000)

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR (règles d'introduction à la régata),
- le présent avis de course.

Le port d'une flottabilité individuelle est obligatoire

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1. La régata est ouverte aux 5S et aux dériveurs solitaires et doubles.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE

17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.fvoile.fr

2.2. La régata est ouverte aux pratiquants présentant :

- pour les majeurs : leur licence Club FFVoile 2025 mention « compétition » ou « pratiquant »
- pour les mineurs :
 - leur licence Club FFVoile 2025 mention « adhésion » ou « compétition »
 - une autorisation parentale pour les mineurs (voir ci-dessous).

2.3.. Une inscription au préalable auprès du CDV80 est nécessaire (voir en fin du document) :

3. DROITS A PAYER

Les frais d'inscription sont fixés à **10 €** par coureur/**étape** ou **15€** les **3 étapes**.

4. PROGRAMME

- Ouverture de la base : **10h00**
- Ouverture des inscriptions : **10h00**
- Mise à disposition du Comité de Course pour course à suivre : **13h**

- **Nombre de courses prévues : de 2 à 4 Courses à suivre, EN CONTINU**

- Remise des prix vers **16h30** ou dès que possible après l'instruction des réclamations.

5. TYPE DE PARCOURS

Les parcours sont de type triangle.

Les parcours peuvent être modulés en fonction des types de bateau.

6. CLASSEMENT

7.1. Le classement sera établi selon le système de points *a minima* : 1^{er} = 1 point, 2^{ème} = 2 points, etc.

7.2. *Ex-æquo* : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.

7.3. Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits + 1.

7.4. Comptabilisation du temps :

Les 5S seront classés en *temps réel* et les dériveurs solitaires (toutes séries) et dériveurs doubles (toutes séries) seront classés en *temps compensé* selon la table de handicap.

7.5. Nombre de classement :

Deux classements seront établis :

- 5S
- Solitaires toutes séries et doubles toutes séries.



7.6. Nombre de courses à valider pour constituer une série :
Deux courses validées sont nécessaires pour valider l'épreuve.

7.7. Courses retirées :

- Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur le total de ses scores dans toutes les courses.
- Quand 3 à 4 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course,
- Quand 5 courses ou plus ont été validées, le classement général d'un bateau sera effectué sur toutes les courses en retirant ses deux plus mauvaises courses.

7. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

**Les concurrent(e)s venant de clubs extérieurs sont invités à se faire connaître à l'avance.
(Voir contacts ci-dessous)**

8. INFORMATIONS ET CONTACT :

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter :



Romain ARMAND : 06 21 90 02 97
contact@amiens-voile.fr



Justine Fallet : 06 36 55 89 70
cdvoile80@gmail.com

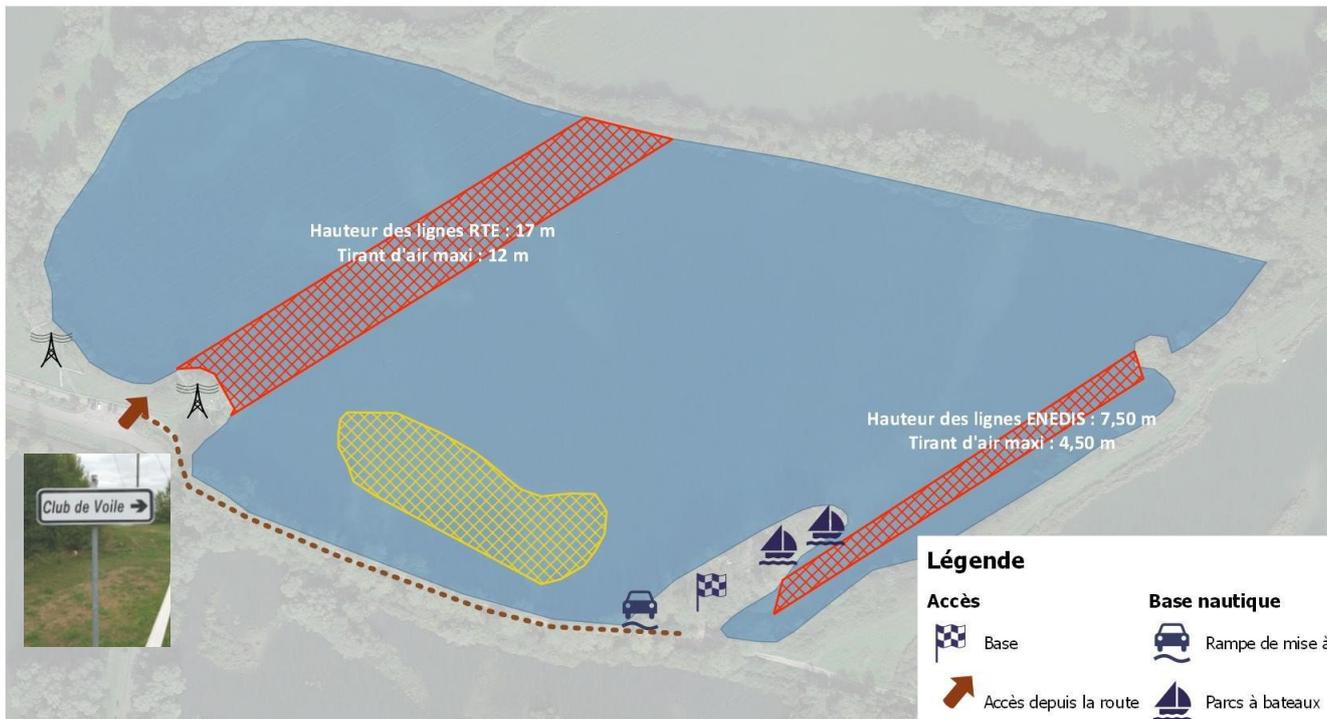


Accès à la base

La base se situe sur la route reliant Argœuves et Dreuil-lès-Amiens. L'accès se trouve à proximité d'un pylône haute-tension.



Amiens Voile Plan de la base nautique d'Argœuves



Surface du plan d'eau : 10 ha
Longueur navigable : 400 m
Largeur navigable : 180 m

Coordonnées GPS de la base :
N 49,9230° / E 2,2329°
N 49°55'22" / E 2°13'59"

Réalisation: Amiens Voile
Septembre 2021

Légende

Accès



Base



Accès depuis la route



Chemin d'accès

Éléments de repérage



Pylône haute-tension

Base nautique



Rampe de mise à l'eau



Parcs à bateaux

Zones de vigilance



Hauts-fonds



Lignes électriques



Fiche d'inscription – Challenge Dériveur de la Somme 2025

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Club de voile d'appartenance :

N° de licence FFVoile :

(licence obligatoire pour participer)

Choix des dates de participation (cocher) :

26 avril à Argoeuves

28 juin à Cayeux-sur-Mer

6 septembre à Gamaches

Support utilisé :

Optimist 5S Laser Équipe

Participation

- 10 € la régata

- 15 € les 3 régates

 Paiement en ligne via :

une régata : <https://buy.stripe.com/14k7wl6LueS1cX6dQQ>

3 régates : <https://buy.stripe.com/00gdUJ8TC5hr9KU3cd>

Pour les mineurs :

Je soussigné(e), [Nom, prénom du responsable légal],

responsable légal de l'enfant ci-dessus mentionné :

- Autorise sa participation au Challenge Dériveur de la Somme
- Certifie que l'enfant est apte à la pratique de la voile et titulaire d'une licence FFVoile en cours de validité
- Autorise l'organisation à utiliser des photos/vidéos à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, presse)

Fait à : Le :

Signature du responsable légal :

Pour les majeurs :

Je soussigné(e), [Nom, prénom] :

- Participe au Challenge Dériveur de la Somme
- Certifie être apte à la pratique de la voile et titulaire d'une licence FFVoile en cours de validité
- Autorise l'organisation à utiliser des photos/vidéos à des fins de communication (site web, réseaux sociaux, presse)

Fait à : Le :

Signature :